



CACES R489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite



Certification accessible par la VAE

AUXONNE Formation initiale

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées et sorties permanentes

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inscriptions du 18/12/2024 au 18/12/2025

>> Durées

- Durée indicative : 3 Jour(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

>> Effectif

De 1 à 6

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 650.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 21

LPO Prieur de la Cote d'Or

6 rue Vauban

21130 AUXONNE

>> Votre interlocuteur

Aurélia PEYCHES

Conseiller(-ère) en Formation

Professionnelle

Tél. : 03 80 36 66 98

aurelia.peyches@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard

Voltaire, BP 27529,

21000 DIJON

Tél. : 03 80 54 38 43

agencecom.greta21@ac-dijon.fr

Siret : 19210018800031

N° d'activité : 26210247721

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des chariots à conducteurs portés.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante.

>> PRÉREQUIS

- Niveau 1 (Ancien niv. VI) - Niveau d'entrée exigé
- Savoir lire et comprendre les consignes de sécurité en français
- Avoir 18 ans.

>> CONTENU

- Bases du code de la route appliqué aux chariots et de la réglementation,
- Devoirs et responsabilités du conducteur de chariots élévateurs,
- Classification et technologie des chariots,
- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des chariots,
- Règles de conduite, sécurité, maniabilité,
- Mise en situation pratique et vérification des connaissances acquises,
- Tests d'aptitudes théoriques sous forme de QCM,
- Test pratique sur un chariot élévateur, correction des tests et synthèse de l'évaluation.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- Interentreprise
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sur dossier

Une fiche de positionnement permet d'identifier les connaissances du candidat en conduite d'engins pour déterminer son parcours.

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

CACES R489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (Sans niveau spécifique)

RS6866

Test d'évaluation CACES® théorique et pratique réalisé à partir d'un référentiel de connaissances.

Le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) est un dispositif d'évaluation des connaissances et du savoir-faire des conducteurs de certains équipements de travail mobiles automoteurs ou servant au levage. Il permet de s'assurer que les salariés disposent des compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de ce type d'engins. Délivrance d'une carte CACES® si réussite aux tests théorique et pratique.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs spécialisés dans le domaine.



CACES R489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite



Certification accessible par la VAE

AUXONNE Formation recyclage

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées et sorties permanentes

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inscriptions du 18/12/2024 au 18/12/2025

>> Durées

- Durée indicative : 2 Jour(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 1 à 6

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 405.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 21

LPO Prieur de la Cote d'Or

6 rue Vauban

21130 AUXONNE

>> Votre interlocuteur

Aurélia PEYCHES

Conseiller(-ère) en Formation

Professionnelle

Tél. : 03 80 36 66 98

aurelia.peyches@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard

Voltaire, BP 27529,

21000 DIJON

Tél. : 03 80 54 38 43

agencecom.greta21@ac-dijon.fr

Siret : 19210018800031

N° d'activité : 26210247721

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des chariots à conducteurs portés.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante.

>> PRÉREQUIS

- Niveau 1 (Ancien niv. VI) - Niveau d'entrée exigé
- Savoir lire et comprendre les consignes de sécurité en français
- Avoir 18 ans.

>> CONTENU

- Bases du code de la route appliqué aux chariots et de la réglementation,
- Devoirs et responsabilités du conducteur de chariots élévateurs,
- Classification et technologie des chariots,
- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des chariots,
- Règles de conduite, sécurité, maniabilité,
- Mise en situation pratique et vérification des connaissances acquises,
- Tests d'aptitudes théoriques sous forme de QCM,
- Test pratique sur un chariot élévateur, correction des tests et synthèse de l'évaluation.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- Interentreprise
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sur dossier

Une fiche de positionnement permet d'identifier les connaissances du candidat en conduite d'engins pour déterminer son parcours.

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

CACES R489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (Sans niveau spécifique)

RS6866

Test d'évaluation CACES® théorique et pratique réalisé à partir d'un référentiel de connaissances. Le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) est un dispositif d'évaluation des connaissances et du savoir-faire des conducteurs de certains équipements de travail mobiles automoteurs ou servant au levage. Il permet de s'assurer que les salariés disposent des compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de ce type d'engins. Délivrance d'une carte CACES® si réussite aux tests théorique et pratique.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs spécialisés dans le domaine.